



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Genève  
13-17 octobre 2024



Commission permanente  
du développement durable

C-II/149/A.1  
10 juin 2024

## Ordre du jour provisoire

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève (mars 2024)**
- 3. Débat sur le thème de la prochaine résolution intitulée *Stratégies parlementaires visant à atténuer les effets à long terme des conflits, y compris des conflits armés, sur le développement durable***

Le débat sera organisé autour du thème de la prochaine résolution de la Commission, qui sera adoptée lors de la 150<sup>e</sup> Assemblée en avril 2025. Le débat fournira aux co-rapporteurs des informations initiales sur la façon dont les Parlements membres de l'UIP abordent cette question et des avis d'experts sur le sujet de la résolution.
- 4. Préparatifs de la Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29) en Azerbaïdjan**

L'UIP et l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan organiseront conjointement une réunion parlementaire à l'occasion de la COP29. La Commission sera informée des modalités pratiques de cette réunion. Les membres de la Commission procéderont ensuite à un échange de vues sur un projet de document final.
- 5. Réunion-débat sur le thème *Bâtir un système financier mondial équitable : le rôle des parlements dans la prévention de l'évasion fiscale des entreprises et la réalisation du développement durable***

La fiscalité joue un rôle clé dans la réalisation des ODD, car les impôts fournissent aux États des fonds publics à investir dans le développement économique et social durable. La perte mondiale de recettes publiques résultant de l'évasion fiscale des entreprises est estimée entre 200 et 600 milliards d'USD par an. La réunion-débat portera sur les pratiques mondiales en matière d'impôt sur les sociétés et sur les moyens par lesquels les parlements peuvent contribuer à l'amélioration de la coopération internationale en matière fiscale.
- 6. Élections au Bureau de la Commission**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
- 7. Divers**

F

#IPU149